

France-Nanterre: Vending machines

OJ S 207/2017 27/10/2017

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Conseil général des Hauts-de-Seine

Postal address: 2/16 boulevard Soufflot

Town: Nanterre Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92015

Country: France

E-mail: dcpuqj@hauts-de-seine.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.hauts-de-seine.fr/>Address of the buyer profile: <http://marches.maximilien.fr>**I.3. Communication**The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marches.maximilien.fr>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise>.[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=291260&orgAcronyme=f4g](https://marches.maximilien.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=291260&orgAcronyme=f4g)

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Conseil départemental des Hauts-De-Seine

Postal address: 2/16 boulevard Soufflot

Town: Nanterre Cedex

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

Postal code: 92015

Country: France

Contact person: Emmanuelle-Hélène Montet

E-mail: emontet@hauts-de-seine.fr**Internet address(es):**Main address: <http://www.hauts-de-seine.fr/>**I.4. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Convention d'occupation domaniale relative à l'exploitation d'espaces en vue de l'installation et la gestion de distributeurs automatiques sur les bâtiments départementaux à Nanterre.

Reference number: 2017_992

II.1.2. Main CPV code

42933000 Vending machines

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

La fourniture des automates de distribution automatique sera assurée par le titulaire ainsi que tous matériels complémentaires qu'il jugerait utiles pour améliorer la prestation de service. Le titulaire assurera l'approvisionnement et la maintenance des automates de distribution automatique, et disposera de l'exclusivité de la distribution automatique dans les espaces mis à sa disposition.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

42933000 Vending machines

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR105 Hauts-de-Seine

II.2.4. Description of the procurement

Convention d'occupation domaniale relative à l'exploitation d'espaces en vue de l'installation et la gestion de distributeurs automatiques sur les bâtiments départementaux à Nanterre.

La convention sera exécutée conformément aux stipulations du cahier des charges.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Qualité / Weighting: 40

Price - Weighting: 20

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Une déclaration indiquant les effectifs annuels du candidat pour chacune des trois dernières années;

Une déclaration concernant les principaux services effectués en rapport avec l'objet de la convention, au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Une attestation d'assurance couvrant l'exploitation des distributeurs automatiques.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 20/11/2017 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 21/11/2017 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La fourniture des automates de distribution automatique sera assurée par le titulaire ainsi que tous matériels complémentaires qu'il jugerait utiles pour améliorer la prestation de service. Ces appareils sont attendus neufs à l'u Aréna et a minima en très bon état de marche sur les autres sites. Chaque machine devra comporter le nom et le numéro de téléphone de la société ou d'une personne habilitée à intervenir en cas de nécessité. Les automates proposés par le titulaire pourront également être équipés de lecteur de badge ou d'un système de clef afin que les usagers puissent régler leurs consommations par rechargement. le titulaire aura présenté dans son offre le type d'équipement qu'il souhaite implanter, pour tous les sites, et pourra proposer un plan d'implantation, pour l'u Aréna uniquement. Il aura présenté sa stratégie commerciale dans le Mémoire technique et financier.

Le titulaire devra mettre en oeuvre les moyens nécessaires qu'il juge utiles pour assurer la sécurité des distributeurs (fixation au sol, caisson...). Si des travaux sont nécessaires, le titulaire devra demander l'autorisation préalable aux services du Département compétent. Le titulaire assurera l'approvisionnement et la maintenance des automates de distribution automatique, et disposera de l'exclusivité de la distribution automatique dans les espaces mis à sa disposition.

Quantités (fournitures et services): le nombre d'automates sera à déterminer par le titulaire pour l'u arena. Pour les autres sites, la répartition des distributeurs de boissons (chaudes et froides) et de sandwiches et de confiseries, immuable, est la suivante:

- l'extension: 4 (2 boissons chaudes et 2 boissons froides et denrées)
- le Salvador: 4 (3 boissons chaudes et 1 boissons froides et denrées)
- le Centre Technique Départemental: 2 (1 boissons chaudes et 1 boissons froides et denrées)
- le Garage départemental: 1 (1 boissons chaudes)
- les archives départementales: 1 (1 boissons chaudes)
- le Quartz: 2 (1 boissons chaudes et 1 boissons froides et denrées)

critère 1: Valeur technique: 40 % , Critère 2: Qualité: 40, Critère 3: Financier: 20 %, Le détail des sous-critères est précisé dans le règlement de consultation. Le Département organisera si nécessaire une phase de régularisation des offres déposées et ouvrira une phase de négociations avec les 4 candidats retenus avec lesquels le Département pourra négocier les éléments de la consultation souhaités. Le Département se réserve la possibilité de mettre un terme aux négociations avec certains candidats dont les propositions apparaîtraient incompatibles avec les exigences fixées au cahier des charges en termes de faisabilité et fiabilité économique, de prise en compte des exigences de qualité dans les prestations proposées ou tout autre élément. A l'issue des négociations et de l'analyse, le cahier des charges sera ajusté en fonction des éléments techniques et financiers apportés dans l'offre du candidat attributaire. La fusion de ces deux documents donnera lieu à la rédaction d'une convention d'occupation domaniale qui sera signée des deux parties pour prise d'effet. Visite obligatoire: oui (cf article 7.2 du règlement de consultation) Les modalités de retrait, dépôts des offres sont précisées au règlement de la consultation.

En cas de groupement, le pouvoir adjudicateur n'impose aucune forme de groupement. Il n'interdit pas aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois:

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Postal address: 2 boulevard de l'Hautil
Town: Pontoise
Postal code: 95027
Country: France
E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Telephone: +33 130173459
Fax: +33 130173400
Internet address: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2. Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif départemental de Versailles de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics
Postal address: 5 rue Leblanc
Town: Paris
Postal code: 75911
Country: France
Telephone: +33 182524267
Fax: +33 182524295

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

Les différents recours pouvant être exercés sont:

- référé précontractuel (CJA, art. L. 551-1 et s. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et s. Pour les entités adjudicatrices);
- référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et s.);
- recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence « Tarn-Et-Garonne », qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Cergy-Pontoise
Postal address: 2 boulevard de l'Hautil
Town: Pontoise
Postal code: 95027
Country: France
E-mail: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Telephone: +33 130173459
Fax: +33 130173400
Internet address: <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

VI.5. Date of dispatch of this notice

24/10/2017